

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 8 avril 2016

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents excusés : Sophie Desbiez-Piat, Eric Limacher (a donné procuration à Bernard Cuenin) et Pascal Mathey.

Claude Sirugue est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 mars 2016

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 25 mars 2016. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (pour : 12, abstention : 1).

2. Voirie

• RD 104 : les grilles d'eau pluviale devant le 12 Grande rue vont être remises au niveau de la route, afin de capter l'eau, nous envisageons une pose de bordures de trottoir jusqu'à hauteur du numéro 14. Le devis de la société Kolly TP chargée par Gaz et Eaux du relèvement des grilles d'un montant de 2 793,60 € TTC est accepté à l'unanimité.

• Rue des Vergers : un devis établi par la société Roulans TP pour le captage des eaux de pluie est accepté, à l'unanimité, pour un montant de 7 408,80 € TTC.

3. Forêt

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement, à l'unanimité, pour l'acquisition d'une parcelle de bois de 2 ha 60 a, une estimation sera demandée à l'ONF.

4. Terrains communaux

Parcelle C496 : à la demande du nouveau locataire, la commission terrains communaux s'est rendue sur place pour établir un constat des travaux de défrichage et de remise en état de la parcelle.

Faute d'entretien par le locataire précédent, près de la moitié de cette parcelle doit être défrichée. Une première estimation évalue les travaux à 1 500 € HT l'hectare soit près de 4 500 € HT pour la parcelle.

Le Conseil municipal décide (pour : 12, abstention : 1) la remise en état de la parcelle.

5. Vote des budgets 2016

• Le Maire propose d'affecter directement en investissement au compte 21312 bâtiments scolaires, les factures d'achat de matériel pour l'aménagement de l'étage de l'école.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

• Vote des budgets 2016 : Le Maire présente au Conseil municipal les budgets 2016 :

Budget communal

Dépenses de fonctionnement	566 312 €	Recettes de fonctionnement	846 209 €
Dépenses d'investissement	470 782 €	Recettes d'investissement	470 782 €

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement	49 313 €	Recettes de fonctionnement	49 313 €
Dépenses d'investissement	69 885 €	Recettes d'investissement	69 885 €

Budget forêt

Dépenses de fonctionnement	63 022 €	Recettes de fonctionnement	205 953 €
Dépenses d'investissement	54 796 €	Recettes d'investissement	54 796 €

Budget lotissement de Thurey

Dépenses de fonctionnement	610 046 €	Recettes de fonctionnement	610 046 €
Dépenses d'investissement	328 196 €	Recettes d'investissement	328 196 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les budgets présentés.

Pour information :

- la dotation globale de fonctionnement est diminuée de 8 060 €
- la dotation nationale de péréquation est diminuée de 1 223 €
- le fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales est supprimé (moins 9 121 €)
- la dotation de solidarité rurale est augmentée de 4 326 €

Soit une baisse globale de 14 078 €.

6. Questions diverses

➤ Mise à jour des tarifs d'occupation du domaine public par les forains et les commerces ambulants :

Emplacement forains :

- Place de moins de 100 m² : 60 €
- Place de 100 m² à 200 m² : 90 €
- Place de plus de 200 m² : 110 €

Commerces ambulants :

Vente matériel, habillement, déstockage... : 60 € / passage

Restauration rapide : 10 € / passage

➤ Périscolaire : la participation de la commune au budget périscolaire pour 2015 était de 27 164 €, le budget prévisionnel 2016 fait apparaître une demande de subvention communale de 31 491 €, soit une augmentation de 4 327 €, essentiellement due à l'obligation de disposer d'un directeur par site. Les années précédentes, la direction était partagée avec le site de Gonsans.

➤ Date à retenir :

27 mai 2016

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h10.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Claude Sirugue